Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat veut investir 30 millions pour l'avenir du Comptoir suisse

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil, afin de permettre à la Société coopérative du Comptoir suisse de continuer sa mission, de participer à raison de 30 millions à une fondation de droit public en voie de création. Cette dépense vise à acheter les immeubles de Beaulieu, avec la commune de Lausanne (30 millions) et les communes membres de la COREL ainsi que d'autres communes vaudoises (20 millions).

La société coopérative du Comptoir suisse n'a plus la possibilité financière d'adapter ses structures et d'assumer de nouveaux projets. Dans ces conditions, elle a choisi de se scinder en deux entités distinctes: une fondation de droit public au capital de 80 millions, qui sera propriétaire des immeubles et des équipements de Beaulieu, et une société anonyme d'exploitation au capital de 5 millions.

Le gouvernement estime que Beaulieu s'est forgé, à côté de la Foire nationale, une réputation reconnue dans le domaine des expositions spécialisées et des congrès. La participation des pouvoirs publics s'inscrit dans la perspective de donner la force nécessaire à une institution qui poursuit un but d'intérêt public, tel que cela se pratique déjà à Bâle, Berne, Genève et Zurich.

Les mesures prises permettront la poursuite des aménagements et l'adaptation des structures existantes.

Le développement de la SA d'exploitation (fonds privés uniquement) est fondé sur 4 axes : développement de huit produits-expositions, accueil de deux expositions annuelles spécialisées, création d'une nouvelle exposition biennale et promotion des expositions existantes.

Le Conseil d'Etat précise que l'engagement du canton suppose que les communes de l'agglomération lausannoise s'engagent également. L'amortissement des 30 millions est prévu sur une durée de 20 ans. La charge annuelle à porter au budget ordinaire de l'Etat, pendant cette période, compte tenu d'un intérêt de 5 %, est évaluée à 2 millions 350'000 francs.

Lausanne, le 27 octobre 1997

M. G. Moser. Tél. (021) 316?60?11